DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT SAINT-OMER

CANTON LUMBRES L'an deux mille vingt-trois

le MARDI 05 DECEMBRE à dix-huit heures trente minutes

le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de

Madame Joëlle DELRUE, Maire

en suite de convocation en date du 29 Novembre 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération N° 2023/52 <u>Etaient présents</u>: Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de : M. FOURNIER Daniel (proc. Mme DESESQUELLE Véronique), Mme LAMIABLE Murielle (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence), M. EVRARD Dominique (proc. Mme CHRISTIAENS Michèle), Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle), Mme LEROY Martine, absents excusés.

M. GUILBERT Richard, M. TEN Arnaud, absents non excusés.

OBJET: DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

La séance ouverte, Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux les modalités de désignation du secrétaire de séance.

A l'unanimité, Madame BERQUEZ Marie-Laurence est élue secrétaire pour l'ensemble de la séance du Conseil Municipal du Mardi 05 Décembre 2023.

Pour Copie Conforme, A Lumbres, le 06/12/2023 Le Maire, Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

le 0 6 DEC. 2023 et publication ou notification du 0 6 DEC. 2023 Le Maire.

Joëlle DELRUE





Accusé de réception en préfecture 062-216205344-20231205-202352-DE Date de télétransmission : 06/12/2023 Date de réception préfecture : 06/12/2023